

Le Maire de Toulouse censure la liberté d'expression et diffame la Campagne BDS France

La Campagne BDS France, le 3 avril 2015

Dans le cadre de « la Semaine contre l'apartheid israélien », une réunion publique sur le thème de la campagne BDS devait se tenir le 31 mars, dans une salle municipale dont la réservation a été annulée par le Maire de Toulouse, M. Moudenc.

Un intervenant prestigieux, M. Farid Esack, professeur à l'université de Johannesburg et président de la campagne BDS en Afrique du Sud, connu pour son opposition à l'Apartheid et sa nomination par Nelson Mandela, comme commissaire à l'égalité des sexes, devait y intervenir pour parler de la campagne internationale de Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS) contre l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il respecte le droit international. .

Rappelons que cette campagne a été initiée en 2005 par plus de 170 associations de la société civile palestinienne pour mettre fin à la politique coloniale, illégale et meurtrière de l'État d'Israël. En France, depuis 2009, après les massacres commis par l'armée israélienne dans la bande de Gaza, la campagne BDS France ne cesse de prendre de l'ampleur : elle comprend plus de cinquante associations, partis politiques et réseaux nationaux et une quarantaine de collectifs locaux.

Le maire a justifié l'annulation de la réservation de la salle demandée par le NPA 31par les déclarations suivantes :

– « ...plusieurs membres ont subi des condamnations pour

discrimination et incitation à la haine raciale. »

– « ...prôner la discrimination à l'égard de personnes de confession juive et produits commerciaux associés à la religion juive... »

Rappelons la charte de BDS France :

« [Notre action] s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme [...], ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits.

Nous faisons une différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas.

Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans. »

Face à cette campagne de solidarité avec le Peuple palestinien, l'Etat français et les organisations françaises soutenant l'État d'Israël ont tenté, en s'appuyant sur la circulaire Alliot-Marie, de faire condamner pour « *provocation publique à la discrimination et incitation à la haine raciale, prévue et réprimée par l'article 24 alinéa 8 de la loi du 29 juillet 1881* » des militantEs menant concrètement, dans les supermarchés, la campagne de boycott des produits israéliens issus de l'oppression du Peuple palestinien.

Sur la centaine de dépôts de plaintes, seuls 3 procès se sont soldés par des condamnations (mais un pourvoi en cassation est en cours pour 2 d'entre eux), les autres ont été classées sans suite ou ont fait l'objet d'une relaxe, les appels à boycott relevant de la liberté d'expression lorsqu'ils portent sur des sujets d'intérêt public. Et ces condamnations n'ont pas porté sur des discriminations ou incitations à la haine raciale mais sur des appels à la discrimination nationale (à savoir l'appel

à ne pas consommer des produits israéliens). Notons que ce chiffre « 3 » est très inférieur au nombre de résolutions internationales condamnant l'État d'Israël et qu'il ne respecte pas.

Les affirmations du maire constituent donc des déclarations calomnieuses qui donnent la possibilité d'une poursuite en justice.

La campagne BDS France constate, une fois de plus, qu'au nom de la défense de l'État d'Israël et des intérêts qui y sont liés, tout est possible. Y compris les violences, puisque le groupe BDS France Toulouse a fait l'objet, en janvier dernier, d'une attaque par un commando lors d'une distribution de tracts. A ce jour, la Préfecture n'a toujours pas donné de suite à l'affaire.

La Campagne BDS France poursuit et poursuivra son combat pour contraindre Israël à respecter les droits du Peuple palestinien et appelle toutes et tous à se joindre à cette campagne de solidarité internationale.

www.bdsfrance.org

campagnebdsfrance@yahoo.fr